



UNIVERSITE INTER AGE DU DAUPHINE
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 11 MAI 2021, à 09 :00 heures, Audioconférence Zoom.V5

Accès direct :

<https://us02web.zoom.us/j/4350277870?pwd=cUVDRUIwbzJL0NGZnJSWUc0TGZKZz09>

Si requis par Zoom : ID de réunion : 435 027 7870 et Code secret : 341565

Introduction

Jean BLANC nous a quittés le 3 mai 2021. Ses obsèques ont eu lieu hier, le 10 mai en présence de nombreux membres de l'UIAD. Philippe Bonnaterre et Michel Joumard lui ont rendu hommage. Un recueil des témoignages pour compenser l'absence de registres à la cérémonie, du fait des règles sanitaires, sera constitué et offert à la famille. Tous ceux qui le souhaitent peuvent envoyer leurs mots à Philippe Bonnaterre (p.bonnaterre@uiad.fr). Une salle de cours portera le nom de Jean Blanc. AF.

Présents

- Administrateurs : JM. Antonanzas, C. Aubert, J.L. Borel, A. Boutarin, S. Charvet, A. Chenevas-Paule, G. Daudel-Fraenckel, B. Dousson, M. Duc-Goninaz, D. Dumarest, G. Figari, T. Fontaine, A. Franco, A. Gemise-Fareau, G. Labrunie, B. Lespinard, M. Loho, A. Marmonier, MJ. Montoya, E. Roche, M.E Scheibling, D. Scicluna, D. Sena, F. Spira, M. Tourette, C. Villiers, C. Witomski
- Administrateur de droit : M. Bouverot, J.F. de Lagasnerie
- Membre Consultant permanent : G.M. Moreau, R. Perrin-Cocon
- Invité : M. Joumard
- Directeur : C. Mazzone

Invités

- Sylvie Hirczak

Excusés

- Administrateurs : G. Fusco, F. Kuentz (représenté par Geneviève Daudel)
- Administrateur de droit : J. Balestas, J.P. Bérourd
- Ville de Grenoble : K. Capdepon
- Membres Consultants permanents : Marie Bonifay

Sommaire :

Point0.Introduction.....	p1
Point 1. Validation du compte-rendu du Conseil du 23 février 2021	p3
Point 2. EBV.VAX, programme éphémère de vaccination proposée aux adhérents.....	p3
Point 3. Projet associatif et organigramme	p8
Point 4. Finances et numérique	p10
Point 5. Echange et tour de table.....	p14

Ordre-du-jour

1. Validation.

1.1. Compte-rendu du Conseil du 23 février 2021.

- **Vote** : Abstention 0. Non 0. Oui 100%. Approbation.

1.2. Compte-rendu de l'avis par internet du Conseil le 24 mars 2021.

- **Vote** : Abstention 0. Non 1 (5%). Oui 95%. Approbation.

2. EBV.VAX, programme éphémère de vaccination proposée aux adhérents.

2.1. Présentation de la première campagne 29 mars 9 avril 2021

Programme EBV.VAX. Contribution à la cohérence entre offre et demande vaccinale. Centre éphémère de vaccination Covid19 de l'Ecosystème Bien Vieillir Grenoble Isère Agréé par le Conseil d'Administration de l'UIAD. Vote le 26 mars 2021. Comex EBV.VAX 2 avril 2021. Agréé par l'Agence Régionale de Santé AURA le 25 mars 2021 (Annexe).

Bilan de la première campagne de vaccination du 29 mars au 9 avril 2021.V4

Comité de Pilotage:

Co-Présidents opérationnels : Dr. Alain Marmonier (responsable scientifique) et Dr. Olivier Roux (responsable de l'équipe médicale, MR38).

Membres : Dr. Alain Franco (UIAD), Christian Villiers (ressources numériques), Cédric Mazzone (logistique et sécurité), Maryse Duc-Goninaz (ressources humaines bénévoles), Geneviève Daudel-Fraenckel (pharmacie).

Objectif du programme EBV.VAX

A l'instar des établissements médico-sociaux pour aînés, et en cohérence avec statuts et charte éthique, le programme doit permettre au plus grand nombre de personnes ambulatoires en lien avec les organisations adhérant aux objectifs de l'Ecosystème Bien Vieillir Grenoble Isère, et notamment l'UIAD, ses adhérents, conjoints et personnels, d'avoir accès au plus vite, quel que soit leur âge à une vaccination contre la maladie Covid19.

Moyens mis en œuvre

- Rendre accessible en sécurité au plus grand nombre de personnes souhaitant la vaccination contre la Covid19.
- Information actualisée sur la maladie, sa prévention, sa vaccination.
- Favoriser la compréhension de l'information.
- Faciliter l'accès aux rendez-vous de vaccination.
- Locaux mis à disposition.
- Appel à des ressources humaines internes en bénévoles et professionnels compétents.
- Mise en place du site de vaccination.

- Cadre juridique.
- Questionnement éthique.
- Sécurité médicale.
- Hygiène et sécurité des locaux.
- Cadre professionnel.
- Cadre assurantiel.
- Financement.
- Durée : 1ère campagne se déroule du 29 mars au 9 avril 2021 (première dose) ; la seconde est prévue du 7 au 14 juin 2021.

Personnes vaccinées

CENTRE DE VACCINATION EPHEMERE COVID-UIAD										
1^{ère} INJECTION > 55 ans (mars-Avril 2021). Astra-Zeneca. Alain Marmonier										
	Lund	Mar.	Merc.	Jeudi	Vend.		Mar.	Merc.	Jeudi	Vend.
	29-mars	30-mars	31-mars	01-avr	02-avr		06-avr	07-avr	08-avr	09-avr
Doses command.	54	129	114	97	99		95	55	47	60
Nb flacons	5	12	11	9	9+1		4+5	5+1	5 moins 1	4+1
Dose(s) restante(s)	0	0	0	0	0		0	0	0	6
Lot vaccin	ABV 5300	ABV 8139	ABV 5300	ABV 3025	ABV 8139		ABV 3025 5300	ABV 8139	ABV 8139	ABV 3025 8139
Vaccinés - 65 ans	16	53	46	51	54		58	39	29	30
Vaccinés +65 ans	45	91	87	57	66		50	33	19	24
Total vaccinés	61	144	133	108	120		108	72	48	54
Remarques	1/2 j				111 inscrits					Fermeture 14 h
Doses non utilisées	0	0	0	0	0		0	0	0	6
TOTAL sur 9 jours : 848 personnes vaccinées										

Equipe médicale d'évaluation, de vaccination et de suivi à court terme

Coordonnée et animée par le président (Dr Olivier Roux) et le Secrétaire général (Dr René Fritsch) de MR38.

Cinquante quatre médecins ont été mobilisés.

Equipe pharmaceutique et infirmière de préparation des vaccins

La procédure délicate en lien avec la pharmacie centrale du CHUGA

Le professionnalisme de l'équipe a permis de mener à bien ce challenge :

Pharmaciens : G. Daudel-Fraenckel, J.Werner , N.Beauvy, Fet B. Champon

Infirmières : R. De Graaf, MH. Foessel, E. Lecoq, P. Meignan, D. Rebuffet, I. Rechatin, C. Silvente, E. Grand, C. Daubié, H. Dadoy, C. Desse, I. Munier, MA. Rey, MP. Stecca, O. Thorand.

Equipe d'accueil des candidats à la vaccination

Organisée par MDG, Secrétaire Générale de l'UIAD et membre du COPIL. Elle compte 10 bénévoles mobilisés 3 h (entre 9 h et 18 h).

A chaque plage horaire, 3 personnes étaient présentes :

Les bénévoles volontaires de l'accueil sont d'horizons professionnels différents et trois d'entre eux sont administratrices de l'UIAD :

E. Lecocq, ; C. Pica, C. Desse, E. et B. Jacob, M. Jouvel, E. Roche, A. Gemise-Fareau, M. Roux, M. Duc-Goninaz.

Planification

Le choix de la plateforme Keldoc suggéré par l'ARS a conduit à l'inscription, l'appropriation, et le paramétrage du logiciel par l'un d'entre nous (CV) Vice-Président Assesseur de l'UIAD, et membre du COPIL.

Il devint alors en télétravail le contrôleur des mouvements, des listes, de l'aide aux adhérents en difficulté, de la transmission des doses nécessaires pour l'approvisionnement du lendemain, du contrôle du nombre de plages disponibles, et accessible à toutes les équipes. Véritable contrôleur aérien.

Supervision scientifique, médicale et gestionnaire

La supervision et la veille scientifique est assurée par un administrateur de l'UIAD (AM).

La supervision médicale des professionnels revient au président de MR38 (OR).

La supervision des vaccinations est assurée en permanence par un ou plusieurs des quatre médecins responsables (AM, OR, RF, AF).

Les superviseurs sont joignables à l'accueil où ils assurent l'inscription des vaccinés au registre de vaccination de l'Assurance Maladie (vaccin-covid-ameli) ou dans les salles.

Sécurité, hygiène et entretien des locaux

Référent Covid de l'UIAD, le Directeur (CM) assure l'organisation des locaux et de la communication adaptée sur la sécurité. (OMD, GV, SH, SG). Il dirige l'hygiène générale des locaux et du circuit, et accueille les demandes des autorités et des media.

Prêt de 20 blouses blanches de médecins par le Centre Médical du CEA de Grenoble. Lavage et repassage assuré par des bénévoles. Prêt de 12 gilets bleus par l'UIAD pour les bénévoles de l'accueil et de la logistique.

Collection et évacuation spécifique des déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI : seringues et flacons utilisés) par MR38 grâce au concours bénévole et gracieux de la Clinique des Cèdres (Dr Richallet).

Suivi médical à moyen terme et signalement des effets secondaires

Le suivi attentif des suites est proposé aux vacciné(e)s par l'intermédiaire d'une adresse courriel dédiée vaccination@uiad.fr à la surveillance 24/7 par le Directeur (CM) qui transmet s'il y a lieu les signalements aux médecins superviseurs. Ceux-ci, AM et OR, et AF engagent alors un contact téléphonique immédiat avec les personnes. En lien avec leur médecin traitant ces personnes n'ont pas été perdues de vue par l'équipe vaccinatrice.

Volontaires et écosystème

Mobilisation des volontaires bénévoles

Pour l'UIAD et pour MR38 un appel par mail aux intervenants bénévoles a été suivi d'une mobilisation remarquable et rapide en 48 heures des volontaires ; 88 pour l'UIAD et 41 pour MR38, dont 54 médecins, 6 pharmaciens et 20 infirmières dont six cadres.

Mobilisation de l'écosystème BienVieillir.

Sous l'égide du groupe de travail Ecosystème BienVieillir de l'AUEG, le projet a concerné plusieurs organisations, UIAD, MR38, TASDA, TECADOM et LabSanté, AUEG, ASTA, MGEN, Académie Delphinale. Un Comité Exécutif (COMEX, président JP) a approuvé le calage du projet dans ses grandes lignes, et confié au Comité de Pilotage (COPIL) la mise en œuvre opérationnelle.

Evaluation de la campagne

Une évaluation de la campagne par le COPIL sera soumise au COMEX sans délai pour préparer la suite.

Commentaires

Résultats qualitatifs et quantitatifs de la première campagne de vaccination. Ils ont dépassé les prévisions en termes de satisfaction, de fluidité et d'adéquation offre-demande, et rempli la mission fixée par les autorités pour l'activité du Centre éphémère de Vaccination anti Covid19.

Potentialités du Centre de vaccination. Le Centre ainsi constitué peut assurer 200 vaccinations par jour, s'il est sollicité et si les circonstances le permettent.

Difficultés qui ont été surmontées. En cours de campagne vaccinale désaffection croissante de l'opinion publique pour le vaccin AstraZeneca ; nécessité d'adaptation journalière du nombre de vacciné(e)s au nombre de doses disponibles après remplissage des seringues ; suivi médicalisé par l'équipe bénévole attentive à distance des effets secondaires, en lien avec les professionnels concernés, et d'autant plus nécessaire que l'inquiétude de l'opinion publique impacte la population vaccinée.

Seconde campagne (2ème injection Astra Zeneca) de juin 2021. Tous les vaccinés sont inscrits en date et heure pour la seconde injection entre le 7 et le 14 juin 2021.

Effets sur l'écosystème BienVieillir. Forte mobilisation, solidarité inter et intra générationnelle, solidarité inter-associative, soulagement et satisfaction des vaccinés, comme en attestent les nombreux témoignages personnels et par courriel.

Conclusions

- Il fallait vraiment des circonstances exceptionnelles pour que l'UIAD organise dans ses locaux une campagne de vaccination.
- Inscrite dans le cadre de l'Ecosystème BienVieillir Grenoblois, cette action collaborative dénommée EBV.VAX a ainsi réuni divers partenaires de l'Ecosystème, et notamment l'UIAD et MR38.
- Les difficultés ont tenu essentiellement à la nature fluctuante et défiante de l'opinion publique sur le vaccin européen AstraZeneca.
- Nous avons prévu 850 personnes à vacciner et les pouvoirs publics nous ont doté de ce nombre de doses. Nous en avons vacciné 848 et perdu aucune dose sauf 6 le dernier jour, très perturbé par les désinscriptions.
- Nous avons mobilisé des bénévoles engagés, 88 pour l'UIAD et 41 pour MR38, dont 54 médecins, 6 pharmaciens et 20 infirmières dont six cadres.
- Nous nous préparons pour la seconde campagne d'administration de la deuxième dose.

Discussion du Conseil

- Christian Villiers : ouverture par solidarité aux membres de l'année dernière non ré-inscrits cette année de crise sanitaire. Campagne d'appel par courrier postal aux personnes inscrites à l'UIAD qui n'ont pas de courriel.
- Geneviève Daudel : expérience de solidarité humaine. Convivialité. Travail sérieux.
- Alain Marmonier : Aventure enrichissante et préciser que le nombre de pertes de doses est extrêmement faible.

- Maryse Duc-Goninaz : marques de reconnaissance des adhérents et personnes vaccinées. Belle expérience humaine. Reconnaissance de l'investissement des adhérents à l'accueil.
- Bénéficiaires de l'UIAD, membres ou familles : 80 à 90%.
- Alain Franco : locaux bien adaptés à la vaccination. Membres de MR38 ont apprécié les lieux et l'accueil. Rôle des gilets bleus important.
- Jean-Louis Borel : excellente initiative et bravo
- Catherine Witomski : excellente initiative et félicitations. Lors de la 2^{ème} séance : 1^{ère} dose possible ? Alain Franco dit que oui si place disponible et que le candidat garde l'initiative de trouver par lui-même un centre de vaccination pour la 2^{nde} dose.

3. Projet associatif et organigramme

3.1. Présentation et débat. (Maryse Duc-Goninaz)

Le projet associatif a fait l'objet de plusieurs échanges par mail entre membres du Bureau, puis avec les membres du Conseil. La version 6 qui en est issue est présentée au Conseil par Maryse (voir Annexe 2).

Le projet associatif 2021/2023, dans la continuité du précédent, donne une vision à court, moyen et plus long terme de ce qu'il convient de mettre en œuvre en regard des objectifs, de la finalité de l'UIAD et des évolutions du contexte. Il est le résultat d'un travail collectif et il se veut être fédérateur, prospectif et mobilisateur.

Il s'appuie sur 5 points fondamentaux : Les valeurs de la République – La charte des valeurs et des principes éthiques de l'UIAD – Le programme triennal de gouvernance – L'expression des adhérents et des enseignants – et Les principes du développement durable selon les Nations Unies.

Les 8 engagements du Projet Associatif portent sur : La Gouvernance – L'Enseignement – La Culture – La Vie Associative et le Bénévolat – Les Finances – La transition numérique – l'Innovation responsable – La Communication.

Il nous appartient tous de le faire vivre, de l'enrichir et de le faire évoluer durant ces 3 années. Les points d'étape seront suivis par le Conseil d'Administration et un rapport annuel d'avancement sera présenté à l'Assemblée Générale.

L'organigramme actualisé de l'UIAD a également fait l'objet de navettes. Sa dernière version en est le fruit (voir Annexe 3).

L'organigramme actualisé a été construit dans la continuité du précédent avec une organisation en :

- 4 pôles dont celui des Finances/Numérique qui apparait en transversalité et ce, en synergie avec l'Administration.
- 6 Comités, dont 4 Indépendants et 2 liés à la Crise Covid 19, qui interagissent en transversalité avec les pôles et l'Administration.

Ils fonctionnent avec des commissions et des comités dont les responsables rendent compte régulièrement de l'avancement de leurs travaux en Bureau via le Conseil d'Administration.

Comme depuis 2018, l'organigramme de l'UIAD n'est pas figé. Il peut sous contrôle du Conseil s'enrichir à tout moment du changement ou de l'introduction de nouvelles structures internes d'organisation, et/ou de membres participants.

Discussion du Conseil :

Démarche de projet associatif :

- Gérard Figari : Evaluation : ce mot ne doit pas faire peur. Les enseignants doivent avoir des outils leur permettant d'améliorer leur qualité pédagogique. Ne pas déboucher sur des jugements de personnes. Par contre il manque le point de vue des étudiants.
- Alain Marmonier : document trop riche dans sa présentation. Pour devenir opérationnel il faut faire des choix clairs, une hiérarchie. Il faut un résumé en 5 thèmes. Par ailleurs le titre de « Projet de l'Association » conviendrait mieux.
- Michel Joumard : partage cet avis. Trop complexe
- Geneviève Daudel : il convient de communiquer régulièrement sur l'avancée du projet associatif.
- Maryse Duc-Goninaz : ok pour un document de vulgarisation.
- Jean-François de Lagasnerie : le Projet associatif est intéressant car il part de la page blanche. Certains domaines concernent plus la gouvernance, Direction et CA. D'autres sont plus techniques. Il serait bon de sérier les projets et de les organiser dans le temps. Vis à vis du CA : faire un point quelques temps après rentrée.
- Jean-Marie Antonanzas : l'évaluateur final c'est l'adhérent. Connaître l'intérêt des adhérents avant d'aller vers l'évaluation. Suivi des cours sans évaluation nécessaire si les adhérents ne cherchent pas de l'enseignement universitaire.

Organigramme :

- Michel Joumard : informatique non vu.
- Alain Franco : le TIC est le département 13.
- François Spira : la culture semble être réservée au sexe féminin. Dominique Séna : dans le comité conférences les hommes sont sur-représentés. François Spira accepte de participer à la commission Culture.
- Alain Marmonier : bel effort de présentation.
- Danielle Scicluna : ho ??? dans comité prix littéraire.
- Danièle Dumarest : les enseignements ont été affectés à des départements pour une meilleure cohérence.
- Danièle Dumarest : une synergie se crée entre enseignants de géographie.
- Alain Franco : mise en valeur des départements nécessaire. Nécessité d'un correspondant ou d'un coordonnateur dans chaque département. Les ATS ont été inclus comme un module de cours au sein du Département 12, Sciences et Techniques.
- Jean-François de Lagasnerie : Comment se fait le reporting ? Les Commissions pilotant les pôles font le retour vers le Bureau.

3.2. Votes :

- Projet associatif : Abstentions 2. Non 0. Oui 91%. Approbation.
- Organigramme : Abstention 1. Non 0. Oui 95%. Approbation.

4. Finances et numérique

4.1. Communication sur la situation financière. (Christian Villiers)

Bilan financier au 30/04/2021

Un bilan financier a été recalculé au 30/04/2021. Il montre un effet du confinement, l'arrêt des locations de locaux extérieurs à l'UIAD qui permet une économie substantielle. Le déficit passe de 358251 € au 31/01/2021 à 253421 €. Les autres éléments du bilan financier n'ont pas été réanalysés pour le moment. Le total des dons réalisés par les adhérents entre le 1^{er} décembre et le 31 avril s'élève à 12000 €.

Suspension de modules en déficit :

Cours de Langue	Cours suspendus	Spécificité
Anglais	10	Retraite Jane Bayle
Allemand	2	
Italien	4	Mme NOTO rupture conventionnelle
Espagnol	6	Retraite de Maria Elena Galoppo et Inès Ruez
Grec	1	
Chinois	1	
Russe	1	
Japonais	1	

Cours D'arts plastiques	Cours suspendus	Spécificité
Pschema KarolaK	6	Départ retraite
Guy Lafond	1	
Olivier Dufresne	2	

Autres cours	Cours suspendus	Spécificité
Elsa Carron	2	
Damien Metge	1	

Nous insistons sur le fait que les cours sont suspendus, c'est –à-dire qu'ils sont retirés de la plaquette et du site internet mais les créneaux horaires sont retenus et permettraient une réouverture rapide en cas de nécessité. Le total de modules suspendus est donc de 26 pour les langues, 9 pour les arts plastiques et 3 pour les autres départements.

Cela correspond à une économie de 115668 €.

Recherche de soutiens financiers.

Des demandes d'aide ont été faites auprès

- De la ville de Grenoble (4000€ aide récurrente plus 50000€ aide exceptionnelle),
- De la métropole (50 000€ refusé le 2^e 10/05/2021).
- Du département (60 000€)
- De la région (3 dossiers de demande de 15000€)

Des demandes d'exonération des loyers ont été faites auprès

- Du propriétaire du site de Gambetta : il nous a accordé 25% sur le loyer de décembre et 50% sur le loyer de mars.
- De la ville de Grenoble pour le site de Belmont : nous sommes en attente de réponse

Indemnités exceptionnelles pour les enseignements en distanciel pendant la pandémie

Types	Nb.	Minimum	Max1	Total1	Max 2	Total2
Ens. en CDI	24	50 €	200 €	2704 €	300 €	3706 €
Ens. prestataires	18	50 €	200 €	1348 €	300 €	1647 €
Bénévoles	49	50 €	200 €	2856 €	300 €	3127 €
total	91			6908 €		8480 €

Ce tableau présente le bilan financier d'une aide qui pourrait être donnée aux enseignants qui ont pratiqué le distanciel pour leurs cours. Le nombre d'enseignants qu'ils soient en CDI, prestataires ou bénévoles correspond au bilan réalisé fin mars, il sera réactualisé fin mai. Les aides sont constituées d'un minimum fixe de 50 € et d'une partie variable allant à 200 € (Max1) ou 300 € (Max2) en fonction du nombre d'heures de cours réalisés en distanciel.

Les sommes sont calculées hors taxes et charges (environ 48%) sauf pour les prestataires qui déclarent eux-mêmes leurs rémunérations.

Le conseil accepte le principe de ces aides et valide un montant maximum à 300 €. En ce qui concerne les enseignants bénévoles, le conseil retient la proposition d'une aide fixe de 55 € sous forme de chèque cadeau en accord avec la réglementation régissant l'activité des bénévoles dans une association.

Remboursement des adhérents

Le bilan des enseignements réalisés en distanciel ou en présentiel au cours de l'année 2020-2021 sera calculé à partir du 19 mai 2021.

Pour le remboursement des modules non réalisés nous considérons trois cas :

- En ce qui concerne les **modules réalisés partiellement**, le remboursement sera calculé au prorata du nombre de cours non effectués ; les adhérents auront le choix d'effectuer un don à l'UIAD pour tout ou partie du montant remboursé, ou bien transformer cette somme ou le reste en avoir ou en remboursement direct. L'adhésion n'est statutairement pas remboursée.
- Pour les **modules non réalisés**, le montant total du cours sera remboursé dans les mêmes conditions que précédemment c'est-à-dire don, avoir ou paiement direct.
- Pour les **modules réalisés**, il n'y a aucun remboursement sauf cas particulier (problème lié à la fracture numérique par exemple), ces cas seront analysés individuellement.

Discussion du Conseil :

- Maryse Duc-Goninaz : ajouter les demandes de remboursement au déficit.
- Jean-François de Lagasnerie : Hypothèse de 5 000 adhérents : la situation devrait permettre de s'en sortir.
- Duc-Goninaz : requête pour subvention de la Métropole. Cédric Mazzone : impossible.
- Roland Perrin-Cocon : prise de compétence récente dans le domaine culturel.
- Sylvie Charvet : faire une demande sur l'investissement concernant le numérique.
- Dominique Séna : améliorer la communication auprès des élus territoriaux.
- Jean-François de Lagasnerie : Mme Karolak : cours bénéficiaires et son remplacement ?
- Jean-Marie Antonanzas : reçu fiscal : déjà réalisé pour l'antenne de la Matheysine.
- Christian Villiers : important travail de relations avec les enseignants. Prime exceptionnelle aux enseignants : présentation du tableau.
- Sylvie Hirczak : les salariés devraient être dédommagés en raison du télétravail.
- Jean-Louis Borel : libellé de « Prime » surprend. « Indemnité » serait meilleur.
- Sylvie Hirczak : problème des binômes adjoint - titulaire des cours.
- Thésie Fontaine et Sylvie Hirczak : primes et indemnités : chèque cadeau pas exempt de charges sociales.
- Marie-Jeanne Montoya : remboursements sur notes de frais ?
- Christian Villiers : complication pour mise en œuvre.
- Jean-Marie Antonanzas : une indemnité semble normale car utilisation de matériel personnel et importance du nombre d'heures engagées pour les enseignements.
- François Spira : enseignant bénévole, il demande à être rayé des listes des bénéficiaires d'indemnités.
- Jean-François de Lagasnerie : pour les primes montants pris sur la réserve
- Christian Villiers : question de fonds. Prime montant maximum : 300 €. Analyse de la situation le 19/05 pour la décision de rembourser les cours qui le justifient.
- Jean-Marie Antonanzas : Antenne Matheysine : remboursement des adhésions pour les adhérents qui n'ont pas accès à internet.
- Marie-Jeanne Montoya : L'adhésion marque l'appartenance à l'association.
- Bernard Lespinard : à Saint-Marcellin les adhésions ne seront pas remboursées.
- Gérard Figari : 1 seule demande de remboursement en Vercors.

5. Echange et tour de table.

5.1. Questions générales sur la crise sanitaire et Questions diverses.

Crise sanitaire : Cout de la campagne de vaccination limité au contrat d'assurance spécifique de la SHAM à 1650 € et 200 € de petits matériels et consommables pharmaceutiques.

Alain Franco propose de chercher des financements pour ne pas faire supporter ce coût même modique à l'UIAD.

François Spira : Economie de la France. Par d'autres professionnels ils auraient pu se faire rémunérer 10€ par vaccination. L'UIAD aurait-elle provoqué un manque à gagner chez les professionnels. Par ailleurs la seconde session est-elle prête ?

Alain Franco : la crise est marquée par de très nombreuses actions bénévoles de médecins et de professionnels de santé, par ailleurs parfaitement au courant de la campagne EBV.VAX organisée à l'UIAD avec l'aide et le soutien de l'Ordre des Médecins. Pour la seconde campagne tout est prêt.

Jean-Louis Borel : réflexion générale : lien avec les territoires. Travail nécessaire pour être mieux connu. Faire connaître l'action positive. JLB participera volontiers aux actions entreprises dans ce champ par le pôle Vie Associative.

Prochain CA : 24 juin 2021 à 9h

Fin de la réunion du Conseil à 11 :30.

Annexe 1

Sujet : Ouverture centre éphémère Université Inter Age
Date : Thu, 25 Mar 2021 15:18:31 +0000
De : ARS-DT38-VACCINATION <ars-dt38-vaccination@ars.sante.fr>
Pour : president@uiad.fr <president@uiad.fr>
Copie à : ARS-DT38-CRISE <ARS-DT38-CRISE@ars.sante.fr>, BOGEY, Aymeric (ARS-ARA/DTARS-38/DELEGUE TERRITORIAL) <Aymeric.BOGHEY@ars.sante.fr>

Bonjour,

Je vous confirme l'ouverture de votre centre de vaccination éphémère et vous prie de bien vouloir trouver deux documents : le cahier des charges des centre de vaccination et le porte-folio à destination des professionnels de santé que vous pouvez télécharger via le lien suivant :

<https://we.tl/t-RplUdW6NG0>

Concernant la logistique des doses Astra Zeneca vous pouvez joindre les pharmaciens du CHU Grenoble Alpes par mail : CHUGAVaccinCOVID@chu-grenoble.fr ou par téléphone 07 78 27 13 30.

Je reste à votre disposition.

Je vous remercie également de bien vouloir nous renvoyer le tableau ci-dessous complété, pour permettre la mise en ligne sur Atlasanté les coordonnées de votre futur centre.

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information,

Sincères salutations,

Isabelle Bruniau

Cellule vaccination

04 26 20 94 17

241 rue Garibaldi

CS 93383 – 69418 Lyon cedex 03

04 72 34 74 00

www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr